

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GEMINI Fondation collective 1e transfère ses activités à finpension Fondation collective 1e

Zurich, le 25 avril 2024 - Le Conseil de fondation de GEMINI Fondation collective 1e a décidé de transférer l'intégralité des activités de la Fondation au prestataire de services financiers de renom finpension au 1^{er} janvier 2025.

Avec quelque 220 personnes assurées et un patrimoine de CHF 45 millions, GEMINI Fondation collective 1e se considère comme un prestataire de trop petite envergure sur le marché de l'assurance des capitaux LPP surobligatoires au moyen de placements individuels. Au vu de cette situation de marché et de la volonté d'offrir à ses assurés les meilleures conditions possibles, le Conseil de fondation a opté pour ce transfert.

La collaboration avec la Fondation collective 1e de finpension créée en 2016 constitue une solution optimale. Non seulement elle représente les intérêts des clients et assurés de GEMINI 1e mais elle garantit aussi un maintien des rapports de prévoyance existants. Le régime de prévoyance 1e de finpension convainc par des coûts administratifs et de réassurance avantageux ainsi que par ses stratégies d'investissement dont l'orientation correspond parfaitement à la philosophie de GEMINI 1e. Par ailleurs, le prestataire de services financiers dispose d'une infrastructure numérique moderne pour les assurés et les clients.

Pour le Conseil de fondation, ce transfert correspond à une décision responsable d'avenir garantissant à la fois le bien-être durable des personnes assurées et la continuité des prestations.

GEMINI Fondation collective qui compte quelque 33 000 bénéficiaires n'est pas concernée par cette décision. GEMINI Fondation collective et GEMINI Fondation collective 1e sont deux fondations indépendantes l'une de l'autre.

Contact:

Heinz Ehrensberger, directeur de GEMINI Fondation collective 1e
heinz.ehrensberger@avadis.ch, téléphone 058 585 41 27

À propos de GEMINI Fondation collective 1e

Depuis 2018, GEMINI Fondation collective 1e propose aux entrepreneurs et aux cadres une assurance complémentaire moderne dans le régime surobligatoire du 2^e pilier par le biais de caisses de prévoyance propres.

À propos de finpension Fondation collective 1e

finpension Fondation collective 1e a été lancée en 2016 et s'est établie depuis comme l'une des plus grandes fondations collectives 1e. finpension propose des solutions financières et de prévoyance. Indépendante des banques, finpension met en œuvre une approche numérique systématique qui lui a permis de s'établir solidement sur le marché de la prévoyance. finpension gère actuellement plus de 25 000 clients pour un volume total de CHF 2,5 milliards.